

Rouen, le 15 FEV. 2021

**Nicolas BERTRAND**

Vice-Président du Département  
Président de la Communauté de Communes Bray Eawy  
Maire des Grandes-Ventes

**Monsieur Alban BRUNEAU**  
Conseiller Départemental

**Madame Sophie HERVÉ**  
Conseillère Départementale

Réf : NB/ND/02-21/107  
Objet : Dotation Horaire Globale  
Collège G COURBET à Gonfreville l'Orcher  
Affaire suivie par N. DJOUBRI  
☎ 02.35.03.54.10

Monsieur le Conseiller Départemental, *cher Alban*  
Madame la Conseillère Départementale, *chère Sophie,*

J'ai l'honneur de vous faire parvenir avec la présente, copie de mon courrier d'intervention en votre faveur dont vous trouverez le détail ci-joint concernant les prévisions de baisse de la Dotation Horaire Globale relative au collège Gustave COURBET à Gonfreville l'Orcher.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de la suite qui y sera donnée.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Départemental, Madame la Conseillère Départementale, en l'expression de mes salutations distinguées.



**Nicolas BERTRAND**



Rouen, le 15 FEV. 2021

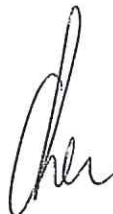
COPIE

**Nicolas BERTRAND**

Vice-Président du Département  
Président de la Communauté de Communes Bray Eawy  
Maire des Grandes-Ventes

**DIRECTION ACADEMIQUE DES SERVICES  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
**Monsieur Olivier WAMBECKE**  
**Directeur Académique**  
5 rue des Faïenciers  
76037 ROUEN CEDEX

Réf : NB/ND/02-21/106  
Objet : Dotation Horaire Globale  
Collège G. Courbet à Gonfreville l'Orcher  
Affaire suivie par N. DJOUBRI  
☎ 02.35.03.54.10

  
Monsieur le Directeur Académique,

Mon attention a été particulièrement attirée par Monsieur Alban BRUNEAU, Conseiller Départemental et Maire de Gonfreville l'Orcher et Madame Sophie Hervé Conseillère Départementale concernant la situation du collège Gustave COURBET à GONFREVILLE L'ORCHER relative aux prévisions de baisse de la dotation horaire globale (DHG).

Monsieur BRUNEAU et Madame HERVÉ m'alertent sur une future baisse de la DHG ce qui entrainerait la fermeture d'une classe de sixième pour une diminution de 4 élèves seulement. Cette mesure est la conséquence de l'augmentation des heures supplémentaires annualisées, ainsi, une motion a été déposée par l'équipe pédagogique dudit collège suite au conseil d'administration du 01 février 2021.

Si cette situation s'avère effective à la prochaine rentrée, celle-ci remettra en cause la qualité de l'enseignement et l'épanouissement et la réussite des élèves.

Compte tenu de ces éléments, je sollicite votre bienveillance afin d'étudier cette demande et vous remercie par avance de la suite que vous pourrez y apporter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de mes salutations distinguées et respectueuses.

  
**Nicolas BERTRAND**